



Ensemble Scolaire  
**LA SALLE - SAINT ROSAIRE**



Sarcelles le 6 juillet 2010

## **Circulaire de rentrée des classes de Collège**

Chers Parents, Chers Elèves ,

Par le présent envoi, vous recevez la circulaire de rentrée de l'année scolaire 2010-2011.  
Ce document, à **conserver**, vous donne les dates importantes du **début de l'année scolaire**.

**Nous vous rappelons que vous trouverez les informations pratiques, le calendrier, ainsi que les listes de fourniture dans la rubrique « familles » sur le site de l'établissement :**

**[www.strosaire95.org](http://www.strosaire95.org).**

Bonne poursuite des vacances à tous ; que la rentrée nous retrouve pleins d'ardeur et d'enthousiasme. Nous sommes à votre disposition à partir de la fin août, pour répondre à vos questions afin que la rentrée s'effectue dans les meilleures conditions.

Avec l'assurance de notre dévouement au service de vos enfants, veuillez agréer, Chers Parents, nos meilleures salutations.

Pour toute l'équipe du Collège la Salle - Saint Rosaire

**C. ROYER**  
Directrice Adjointe, Responsable du Collège

**C. FRANÇOIS**  
Chef d'Etablissement Coordinateur

## ***A- LA RENTRÉE DES CLASSES DES ÉLÈVES***

Pour les 6èmes : Mercredi 1 septembre de 8h30 à 11h30  
Pour les 5èmes : Jeudi 2 septembre de 9h00 à 11h30  
Pour les 4èmes : Jeudi 2 septembre de 14h00 à 16h30  
Pour les 3èmes : Mercredi 1 septembre de 10h00 à 12h30.

Les élèves de 6<sup>ème</sup> et de 3<sup>ème</sup> n'auront pas cours le jeudi 2 septembre 2010.  
Reprise des cours, pour tous les collégiens, le vendredi 3 septembre selon l'emploi du temps.  
Le service de restauration reprendra ce jour là.

## ***B- Rencontres Parents/Professeurs***

Des informations de la plus haute importance pour le bon déroulement de l'année sont communiquées ce jour là.

- Classes de 6èmes : samedi 4 septembre 2010 à 9H30
- Classes de 5èmes : mardi 7 septembre 2010 à 18H30
- Classes de 4èmes : mardi 7 septembre 2010 à 18H30
- Classes de 3èmes : samedi 4 septembre 2010 à 11H00

## ***C- Calendrier des congés scolaires***

- Congés de Toussaint :  
du vendredi 22 octobre au soir au jeudi 4 novembre 2010 matin
- Congés de Noël :  
du vendredi 17 décembre au soir au lundi 3 janvier 2011 au matin
- Congés d'hiver :  
du vendredi 11 février au soir au lundi 28 février 2011 au matin
- Congés de printemps :  
du vendredi 8 avril au soir au mardi 26 avril 2011 au matin

Journées supplémentaires mobiles : vendredi 12 novembre 2010  
et vendredi 3 juin 2011.

## **D - INFORMATIONS GÉNÉRALES**

### **1) les horaires**

Début des cours, au plus tôt : 7H55

Fin des cours, au plus tard : 17H00 ; le mercredi : 13H00

**Les cours ont une durée de 55 minutes.**

L'accueil et le standard sont ouverts le Lundi, Mardi et Jeudi de 7H30 à 18H30, Mercredi 16H00 et vendredi 18h00.

L'Établissement est fermé les samedis et dimanches.

### **2) l'Accompagnement Educatif**

Une étude encadrée, gratuite, pour l'aide aux devoirs sera proposée de 16h00 à 17h00 les lundis, mardis et jeudis, aux élèves de 6<sup>ème</sup>.

De 17h00 à 18h00 du soutien et de l'aide méthodologique seront possibles pour tous les collégiens ainsi que des activités culturelles et sportives.

### **3) les absences**

**L'assiduité** scolaire est une obligation ainsi que **la ponctualité**.

Les élèves ne peuvent s'absenter que pour des raisons **d'impérieuse nécessité** et non de commodité familiale ou autre.

☞ Toute absence prévisible doit être, au préalable, autorisée par un Responsable du Collège.

☞ Après une absence, l'élève doit présenter à son éducateur son carnet de correspondance, daté, signé par les parents et pourvu du motif justifiant l'absence **avant de rentrer en classe**. De même, les rendez-vous chez le dentiste ou autres praticiens se prennent en dehors du temps scolaire.

L'Établissement n'autorise pas les départs anticipés en vacances ou en week-end.

### **4) le suivi pédagogique**

- fin de la 1<sup>ère</sup> période : 15 octobre 2010
- fin de la 2<sup>ème</sup> période : 26 novembre 2010
- fin de la 3<sup>ème</sup> période : 11 février 2011
- fin de la 4<sup>ème</sup> période : 25 mars 2011
- fin de la 5<sup>ème</sup> période : 27 mai 2011
- fin de la 6<sup>ème</sup> période : 17 Juin 2011

A la fin de chaque période un relevé de notes et / ou un bulletin trimestriel vous sera envoyé.

Aucun duplicata des bulletins, documents officiels, ne sera délivré.  
Les familles doivent conserver les originaux.

## 5) Les professeurs principaux :

### . Niveau 6<sup>ème</sup>:

M. Chapeira, Melle Dezeure, Mme Hasboun, Mme Lafore, Mme Ben Soussan

### . Niveau 5<sup>ème</sup>:

Mme Pouech, Mr Dhenry, Mme Masurelle, Mme Nemeth, Mr Ouattara

### . Niveau 4<sup>ème</sup>:

M. Ajamian, Mme Duhamel, Mme Boucher, M. Ollivier, Mme Sausserau

### . Niveau 3<sup>ème</sup> :

Melle Crahay, Melle Lemaire, M. Nardon, M. Courciere , Mme Royer

## E- MATÉRIEL SCOLAIRE

1- Pour la liste des fournitures scolaires du niveau 6<sup>ème</sup>, reportez-vous au document FOURNITURES COLLÈGE dans la rubrique famille du site [www.strosaire95.org](http://www.strosaire95.org)

2- Pour la liste des cahiers de TP nécessaires à toutes les classes du collège, reportez-vous au document TP COLLÈGE dans la rubrique famille du site [www.strosaire95.org](http://www.strosaire95.org)

### 3- les manuels scolaires

Les manuels scolaires et les CD de langue sont mis à la disposition des élèves par l'établissement grâce à une subvention du Conseil Général. Ils sont fournis en bon état et devront donc être rendus comme tel.

Le jour de la rentrée chaque élève veillera à se munir d'un grand sac pour transporter les manuels confiés, qui devront être protégés au plus tôt par une couverture plastique non adhésive de bonne qualité et marqués au nom et à la classe de l'élève.

**En cas de dégradation volontaire ou de perte, une sanction sera envisagée et un dédommagement sera demandé à la famille.**

**Nous attirons votre attention sur le fait qu'un cartable solide, de bonne qualité, manipulé avec soin permettra à votre enfant de conserver son matériel en bon état.**

Pour les élèves de 3<sup>ème</sup>, un chèque de caution de 160 €uros (à l'ordre de La Salle-Saint Rosaire) sera ramassé par le professeur principal le jour de la rentrée. Il permettra aux élèves de garder leurs manuels pour les révisions du Brevet des Collèges en fin d'année. Il sera restitué en échange des livres après les épreuves de l'examen.

Se munir également d'un agenda ou d'un cahier de texte, d'un cahier de brouillon ou quelques copies et d'une trousse.

La liste des fournitures sera communiquée au cours de la 1<sup>ère</sup> semaine par les enseignants de chaque discipline sauf pour la classe de 6<sup>ème</sup>.